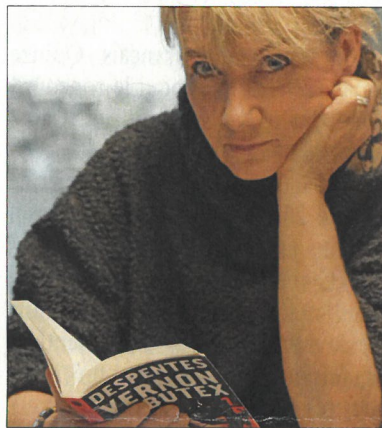


SOMMAIRE

- La Médaille d'Or sait repérer les talents **2**

- La route de l'écriture d'une écrivain née aux Bois **3**



- Alliés juvéniles au Noirmont, pour la gent ailée **5**



- Le FC Les Bois prêt à défier un gros bras **8**

Rédaction et administration:

Le Franc-Montagnard SA
Case postale 271, Place du 23-Juin 10
2350 Saignelégier
Tél. 032 951 16 55 - Fax 032 951 10 79
e-mail: journal@franc-mont.ch
adm@franc-mont.ch
www.franc-mont.ch

Abonnement:

Annuel Fr. 185.-, TVA incluse

Publicité:

Publicitas S.A., Rte de Courroux 6
2800 Delémont
Tél. 032 424 46 46

Remise des annonces:

Trois jours avant la parution à 10 h
Pour l'édition du mardi: vendredi à 10 h

Débat géant sur La Poste

«**Quel avenir pour La Poste aux Franches-Montagnes?**» Jeudi, dans une salle du Café du Soleil de Saignelégier bien remplie, il aura fallu attendre les derniers instants de la soirée-débat, organisée par les animateurs de la page Facebook «**Fenêtre sur.**», pour obtenir des réponses.

Responsable de la région Neuchâtel-Jura de RéseauPostal et invité à croiser le fer avec le secrétaire régional de Syndicom Jean-François Donzé, Jean-Marc Zürcher a livré quelques informations en fin de soirée. Dans le cadre de négociations avec ses supérieurs, il a réussi à garantir l'existence de 15 offices dans le Jura. Parmi les bureaux de Poste qui étaient susceptibles d'être supprimés en raison de leur taille: Les Breuleux et Lajoux. Ce ne sera pas le cas dans l'immédiat. «Pour le Jura, on doit en faire davantage, a-t-il plaidé. J'ai une certaine satisfaction quand je peux aussi dire: *Votre office, je l'ai sauvé*».

Sauver des bureaux, ce n'est pas la tendance. Euphémisme. Cela a alimenté les échanges – par ailleurs très courtois – suivis par une cinquantaine de personnes. Actuellement, le Géant jaune externalise. Les offices deviennent des agences postales dans des magasins. «Démantèlement! Désert postal! a tonné Jean-François Donzé. La solution pour La Poste est d'éliminer son personnel. Est-ce qu'elle se pose la question des conditions de travail dans les agences? Y existe-t-il des CTT?» Jean-Marc Zürcher n'aura pas répondu à ces questions souvent abordées.

Justification par les chiffres et le cadre légal

Le cadre a, par contre, justifié la suppression des traditionnels bureaux de Poste par les changements d'habitudes de la clientèle, chiffres à l'appui. De 2000 à 2017, son employeur a enregistré 68 % de lettres en moins, une baisse de 44 % des colis et une diminution de 44 % des versements.



Plus de deux heures de débat sur La Poste ont eu lieu, jeudi au Café du Soleil. Ont croisé le fer: le représentant du Géant jaune Jean-Marc Zürcher (à gauche), le syndicaliste Jean-François Donzé et de nombreux intervenants dans le public. photo rg

Autre constat répété plusieurs fois: les jeunes ne connaissent plus le «carnet jaune», ils n'écrivent plus de lettres et, parfois, ils ignorent même jusqu'à la localisation de leur office. Par contre, l'adresse internet et l'application mobile sont connues.

Et, si des offices sont biffés pour devenir des agences postales, ces changements s'inscrivent dans un cadre légal défini par les Chambres fédérales en 2012. La Poste répond au mandat de service public défini, en son temps, par le législateur. Jean-Marc Zürcher aura souvent sorti cet argument pour expliquer des réformes qui ne plaisent pas aux autorités communales, aux employés et aux usagers de La Poste.

Ce fut le cas aux Genevez. C'est en cours à Montfaucon et aux Bois. Ces deux villages ont en effet sur leur territoire des «offices à examiner» d'ici à 2020. Du côté de Montfaucon, on ne va pas se laisser faire, on l'a dit, mais on n'est pas entendu, à croire le maire Vincent Hennin, présent jeudi soir: «Vous faites la sourde oreille. Il faut maintenant faire preuve de bons sens. Un moratoire doit être appliqué».

Les récentes interventions au Conseil national, notamment un postulat du socialiste Mathias Reynard adopté par 172 voix contre 13, ont

changé la donne. Elles pourraient aboutir à un changement de la loi et contraindre le Géant jaune à changer sa stratégie. «On a l'impression qu'à Berne, il se passe quelque chose» a confirmé le parlementaire fédéral Pierre-Alain Fridez (PS, Fontenais). «Les dirigeants de La Poste ne sont pas assez sensibles à la situation qui se présente» a renchéri le conseiller aux Etats Claude Hêche (PS, Courroux).

Appel à la mobilisation

D'où la solution du moratoire, prônée par le maire de Montfaucon: «Je ne suis pas d'accord que notre Poste soit fermée avant la nouvelle loi, alors qu'elle aurait pu rester ouverte.» Un postier l'a appuyé: «J'en appelle aux parlementaires: demandez le moratoire!» Ces derniers, à l'instar de Jean-François Donzé et de plusieurs intervenants, ont encouragé les autorités communales, comme la population, à se mobiliser pour se battre contre la fermeture de leur Poste. Dans sa conclusion, Jean-Marc Zürcher a indiqué que la situation sera réévaluée en 2019. «Je ne pense pas qu'une nouvelle vague (n.d.l.r.: de fermeture d'offices) va venir» a-t-il estimé, avant de nuancer: «Mais si la population n'y va plus, on devra réfléchir.»

Randy Gigon